

Médecine nucléaire (TEP/TEMP) et radiologie diagnostique (IRM/Scanner)

Installation et remplacement d'équipement

Modification souhaitée	Action à réaliser
Plateau socle de 1 à 3 équipements	
Installation d'un nouvel équipement ne conduisant pas au dépassement du seuil de 3 équipements	Déclaration à l'ARS avant la mise en service, via le SI Autorisations : bouton « Gérer l'autorisation, demande relative à un EML », en précisant les caractéristiques du nouvel équipement (fiche 2)
Remplacement d'un équipement par un équipement de même nature	Déclaration à l'ARS avant la mise en service, via le SI Autorisations : bouton « Gérer l'autorisation, demande relative à un EML », en précisant les caractéristiques du nouvel équipement (fiche 1)
Remplacement d'un équipement par un équipement de nature différente	Déclaration à l'ARS avant la mise en service, via le SI Autorisations : bouton « Gérer l'autorisation, demande relative à un EML », en précisant les caractéristiques du nouvel équipement (fiche 1)
Au-delà du seuil de 3 équipements	
Ajout d'un nouvel équipement	Demande de modification des conditions d'exécution de l'autorisation (dossier à compléter) via le SI Autorisations : bouton « Gérer l'autorisation », Modification des conditions d'exécution de l'autorisation
Remplacement d'un équipement par un équipement de même nature	Déclaration à l'ARS avant la mise en service, via le SI Autorisations : bouton « Gérer l'autorisation, demande relative à un EML », en précisant les caractéristiques du nouvel équipement (fiche 1)
Remplacement d'un équipement par un équipement de nature différente	Déclaration à l'ARS avant la mise en service, via le SI Autorisations : bouton « Gérer l'autorisation, demande relative à un EML », en précisant les caractéristiques du nouvel équipement (fiche 1)